



Le Conseil communal est invité à se réunir le

**jeudi, 11.12.2025 à 19.00 heures**

à la salle des séances à L-7640 Christnach, 7, Fielserstrooss,  
afin de discuter sur les objets suivants :

**ORDRE DU JOUR :**

**Art. 18 de la loi communale**

**modifiée du 13 décembre 1988**

Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre requis, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, quel que soit le nombre des membres présents, prendre une résolution sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Les deuxième et troisième convocations se feront conformément aux règles prescrites par les articles 12 et 13, et il sera fait mention si c'est pour la deuxième fois ou pour la troisième que la convocation a lieu; en outre la troisième convocation appellera textuellement les deux premières dispositions du présent article.

Un membre du conseil qui, sans motif légitime, n'aura pas été présent à trois séances consécutives pourra, sur la proposition du conseil, être déclaré démissionnaire par le ministre de l'Intérieur.

**Séance publique**

- |            |   |
|------------|---|
| 2025-08-01 | Budget rectifié 2025 ;  |
| 2025-08-02 | Budget 2026 ;   |
| 2025-08-03 | Accord d'une concession au cimetière de Waldbillig ;  |
| 2025-08-04 | Prorogation de l'heure d'ouverture de tous les débits de boissons de la commune de Waldbillig à l'occasion de certaines fêtes en 2026 ;                 |
| 2025-08-05 | Exercice du droit de préemption concernant des parcelles sises sur le territoire de la commune de Waldbillig ;  |
| 2025-08-06 | Demande de morcellement d'une parcelle sise à Christnach ;  |
| 2025-08-07 | Accord sur la dissolution du syndicat de communes pour la construction, l'exploitation et l'entretien d'une distribution d'eau à Savelborn-Freckeisen ; |
| 2025-08-08 | Approbation d'un compromis d'échange de terrains ;  |
| 2025-08-09 | Demandes de subside ;   |
| 2025-08-10 | Divers.   |

Christnach, le 5 décembre 2025

Pour le Collège des bourgmestre et échevins,

La bourgmestre,

La secrétaire,

Andrée Henx-Greischer

Martine Dimmer

